Zeitschrift: Heimatschutz = Patrimoine

Herausgeber: Schweizer Heimatschutz

Band: 75 (1980)

Heft: 2-fr: Initiative en faveur de la culture

Vorwort: Chers lecteurs
Autor: Badilatti, Marco

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 29.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



Publication de la Ligue suisse du patrimoine national Paraît 4 fois par an Tirage: 20000 (allemand et français) Rédaction: Marco Badilatti Collaborateurs permanents: Claude Bodinier, Pierre Baertschi, Ernest Schüle, Rudolf Trüb Adresse: Rédaction «Heimatschutz»

Case postale, 8042 Zurich (tél. 01/600087)
Prix de l'abonnement: 12 fr... Impression et expédition:
Walter-Verlag AG, 4600 Olten

Au sommaire

Pourquoi une initiative culturelle?

Idées et intentions, opinions et considérations juridiques, concernant cette incitation – à laquelle la LSP participe aussi – à développer la politique culturelle de la Confédération.

2 - 17

Fausse alarme

Contrairement à ce que prétendent certaines autorités, les associations suisses de protection des sites n'abusent nullement de leur droit de recours. Il est démontré qu'elles n'en font usage qu'à bon escient.

Jubilé du Centre suisse de l'artisanat 19

Voilà 50 ans que notre artisanat populaire est efficacement soutenu, de même que les populations de montagne qu'on aide à se tirer d'affaire par elles-mêmes.

Genève: reconversion des anciennes halles 21

Alors que, vers 1970, leur démolition paraissait certaine, les anciennes halles de l'Ile sont maintenant transformées et abriteront des artistes et des artisans, et divers locaux intéressant la vie culturelle.

Les chances de la loi sur

l'aménagement du territoire 22 Cette œuvre législative donne aux organisations à but idéal divers moyens de faire mieux valoir à l'avenir leurs prétentions.

Page de couverture: Les murs – signe de culture depuis les anciens âges.

Editorial

La liberté ne vit pas de pain seulement

Chers lecteurs,

«Ce n'est pas l'affaire de la Confédération» — «L'idée d'un pourcentage culturel créerait un dangereux précédent» — «Dans la perspective d'une nouvelle répartition des tâches entre Confédération et cantons, le moment est mal choisi» — «Le doublement des dépenses fédérales pour la culture n'est pas opportun». Tels sont les refrains que suscitent l'initiative populaire en faveur de la culture, à laquelle la Ligue suisse du patrimoine national accorde son appui.

Le rapport Clottu est-il déjà oublié? Sa définition, selon laquelle la politique culturelle est une tâche de grande ampleur, n'est-elle pas valable pour notre pays? Parce que chacun, certes, est favorable à la culture, mais pense d'abord à son portemonnaie? Celui qui conçoit la culture comme un simple produit de consommation, et en juge uniquement selon des critères de coût et d'utilitarisme, trouvera sa voie comme directeur de «marketing». La culture n'est pas son domaine.

Je suis le dernier à en appeler à l'Etat et à en attendre le salut. Et je m'oppose résolument à ce que la caisse fédérale, si mal en point, soit toujours plus chargée. Mais je pense aussi que le maintien de la culture a besoin du soutien officiel et privé pour ne pas être une pauvre esseulée en marge de la société. C'est pourtant ce qu'elle est aujourd'hui, ô combien, sur le plan fédéral! C'est pourquoi je me range derrière l'initiative.

Il s'agit en fin de compte de faire comprendre à nos hommes politiques que la culture a sa juste place dans le budget de l'Etat. Cela ne coûtera pas un sou de plus au ménage fédéral, autant que le Parlement soit décidé à revoir la hiérarchie des dépenses et à la modifier en certains domaines. La Confédération n'est pas seulement responsable de la politique économique, sociale et militaire. Une politique culturelle largement conçue est aussi de son ressort – surtout dans un pays aussi diversifié et qui se veut si hautement civilisé. Et cette politique prendra à l'avenir, comme celle de l'environnement, toujours plus d'importance. Dans l'intérêt de notre démocratie. Car à la longue la liberté, elle non plus, ne vit pas de pain seulement!

marco Parilato